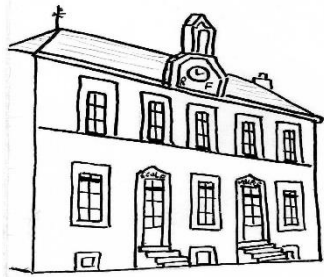


LE PERCIQUOIS



Périodique Municipal d'Informations

- Le mot du Maire
- Compte rendu des réunions du conseil municipal
- La vie communale
- Comité des Fêtes - Club de l'Espérance
- Recette
- Histoire de Percey
- Moments de détente
- Etat civil - Infos pratiques

Décembre 2015 - n° 24



LE MOT DU MAIRE

Nouvelle année et nouveau numéro de votre perciquois. A cette occasion, au nom de la municipalité et du comité de rédaction du perciquois, permettez-moi de vous présenter tous nos vœux de bonne année, de bonne santé et de réussite dans vos projets.

L'année qui s'achève fut une année d'épreuves, d'effroi et de douleur. Par deux fois la République a été frappée et a porté le deuil. Notre village, aussi, a été touché par le drame vécu par une famille de Percey. A toutes celles et à tous ceux qui ont été marqués par la perte d'un proche ou touchés dans leurs chairs, nous adressons nos pensées et notre soutien.

Ce dernier trimestre, Percey a connu quelques nouveautés. Fin septembre, c'est avec satisfaction que notre carte communale a été approuvée par monsieur le Préfet. Nous possédons maintenant un document d'urbanisme précisant les zones constructibles. Il nous aura fallu deux ans pour que notre projet aboutisse. Aujourd'hui nous pouvons répondre plus rapidement sur la faisabilité d'un projet de construction, sans pour autant se passer des autorisations nécessaires pour toute réalisation. De plus, une parcelle communale située à *la Couperie* est intégrée au périmètre constructible, ce qui permettra la création d'une zone pavillonnaire.

Le 1^{er} octobre les Serres des Millerie ont connu un grand changement. Créées en 1983, transformées en 2000, leurs fondateurs Arie et Reine HOGENDOORN ont décidé de prendre une retraite bien méritée. Frédéric et Suzy PAYSAN ont repris la direction de l'établissement. Originaires du florentinois et de formation horticole, ils ont tous les deux relevé le défi de la création d'entreprise. Nous leur souhaitons une pleine réussite dans leur commerce. Des souhaits qui vont aussi aux nouveaux retraités afin qu'ils profitent pleinement de ce nouveau mode de vie, entourés de toute leur famille.

Courant novembre d'importants travaux ont débuté à l'intérieur de l'église. Le projet initié par l'association pour la sauvegarde de l'église de Percey, consistant en la réfection des murs intérieurs de la nef, offriront au bâtiment un meilleur assainissement contre les remontées capillaires. En effet ces murs ayant été recouverts d'un enduit au ciment laissent apparaître d'importantes traces d'humidité. Le piquetage des murs mis à nu suivi d'une période de séchage permettra mi 2016 de réaliser un enduit à la chaux. Ces travaux très coûteux, malgré des subventions accordées, laissent à la commune un solde conséquent. C'est pourquoi, avec le soutien du Crédit Agricole, nous avons lancé une campagne de souscription par l'intermédiaire de la Fondation du Patrimoine. Nous comptons sur votre générosité, sachant que vos dons vous font bénéficier de réductions fiscales. Je vous remercie par avance pour votre participation à la restauration de notre patrimoine.

Un perciquois m'a posé une question : *mon chien aboie toute la journée, j'en suis désolé, qu'est-ce que je risque ?* – R : Les aboiements entrent dans la catégorie des bruits de comportement ou des bruits domestiques. Si votre chien aboie tous les jours ou de longues heures durant, vos voisins sont en droit de vous demander de le faire taire. Si la diplomatie ne suffit pas, ils pourront faire appel aux forces publiques pour faire constater l'infraction et dresser un procès-verbal avec mise en demeure de remédier au problème. Faute de résultat, vous risquez une amende, voire la confiscation de l'animal.

Notre communauté de communes doit s'agrandir au 1^{er} janvier 2017. La loi nous l'impose. Une plus grande mutualisation comporte bien des avantages mais aussi des inconvénients. Certains y voient une perte d'identité, d'autres une crainte de perdre le pouvoir. Erik ORSENNA, membre de l'Académie française précise : « *un millefeuille, ce n'était déjà pas mal, mais si l'on y rajoute un mikado, cela devient indigeste* ». Il est vrai que les réformes des réformes sont difficiles à digérer.

Pour conclure mes propos, je vous réitère tous mes vœux de bonheur et de santé, et que cette année 2016 soit une année de paix et d'espoir.

Daniel BOUCHERON

REUNIONS CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 28 août 2015 :

Carte Communale :

Suite aux conclusions du commissaire enquêteur en date du 17 août 2015, la Carte Communale telle qu'elle est présentée au Conseil municipal est prête à être approuvée, conformément aux articles L.124-2 et R.124-4 du code de l'urbanisme.

Après avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil municipal décide :

1. d'approuver la Carte Communale telle qu'elle est annexée à la présente délibération ;
2. que les permis de construire seront délivrés par l'Etat au nom de la commune, après approbation de la carte communale par le Préfet ;
3. Transmet à Monsieur le Préfet de l'Yonne, pour approbation, la Carte Communale telle qu'elle est annexée à la présente délibération.

Informations diverses :

Il est prévu d'installer :

- Une protection anti collision devant la table de pique-nique de la salle des fêtes.
- Une tôle acier de protection afin de limiter l'effritement d'un regard à la Sogne.

Vendredi 25 septembre 2015 :

Convention de participation aux charges de fonctionnement de l'école maternelle de la Chaussée :

- Reconduction de ladite convention entre les communes de Butteaux, Germigny et Percey pour une durée de trois ans. (2015 à 2018)

Modification des statuts de la CCF :

- Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **REFUSE** la modification des statuts de la Communauté de Communes du Florentinois sur le transfert de la compétence : *"Etude, élaboration, approbation, révision et suivi d'un plan local d'urbanisme intercommunal, de plan local d'urbanisme, de document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale ».*

Demande de prorogation de l'agenda « accessibilité programmée » :

- La communauté de communes du Florentinois, chargée d'accomplir les diagnostics nécessaires pour collecter l'ensemble des informations afin de déterminer les travaux à réaliser sur les Etablissements Recevant du Public (ERP) pour les rendre accessibles, n'a pas encore pu finaliser ces diagnostics.
- Le Conseil demande la prorogation d'une durée d'un an pour déposer le dossier d'agenda des programmes.

Délimitation du périmètre du Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Armançon :

- Monsieur le maire rappelle les points principaux des documents distribués à l'ensemble des conseillers avec la convocation. Le projet d'arrêté n° PREF/DCPP/SRCL/2015 /0348 du 3 septembre 2015 portant délimitation du périmètre du Syndicat Mixte de Bassin Versant de l'Armançon accompagné des projets de statuts est accepté.

Désignation de l'entreprise pour les travaux à l'église :

- Suite à l'appel public à concurrence pour les travaux de rénovation des murs intérieurs de la nef, trois entreprises ont retiré un dossier d'appel d'offres, et ont transmis un devis. Les travaux sont confiés à l'entreprise MORESK pour un montant de 28 076,52 € T.T.

Travaux de voirie à La Sogne :

- Suite au signalement du mauvais état d'un dessus de regard à l'angle de la rue du Château d'eau et de la rue de la Sogne, Monsieur le Maire donne lecture d'un devis afférent à cette mise en sécurité pour un montant de 1 190,04 € TTC (Entreprise FORTINI). Devis accepté par le Conseil municipal.

Informations diverses :

- Carte communale : La Préfecture a approuvé la carte communale par un arrêté du 25/9/2015.
- Commune nouvelle : Suite à la réunion avec les trois communes, l'avis des conseillers est demandé quant à la création d'une commune nouvelle regroupant Butteaux, Germigny et Percey. Il en résulte que de nombreux aspects sont encore à clarifier. Par conséquent, le Conseil souhaite se donner le temps de réfléchir davantage sur cette question cruciale pour la commune et son avenir.
- Besoins de la commune avec le SDEY : la commune ayant récemment rénové et installé ses points lumineux, aucun travaux ne semble nécessiter l'intervention du SDEY pour l'année 2015/2016.
Il est par contre signalé de nombreuses surtensions et microcoupures. Monsieur le Maire en informera ERDF rapidement.
- Voirie 2015/2016 :
 - Le busage de la route de la Sogne est à revoir car le fossé doit être nettoyé tous les trois ans. Un hydro curage semble nécessaire et sera réalisé.
 - L'entretien de la voirie de la Zone Artisanale, de la Route des Plants et de la Petite Rue fait partie du programme de voirie de la C. C. F. pour l'année 2016.
 - Au niveau du 24 rue des Milleries, une partie creuse de l'accotement retient l'eau de pluie, et les ruissellements d'un champ. Il est décidé de combler en concassé afin de limiter la rétention d'eau.
 - Square/aire de jeux : L'ancienne association des pompiers de Percey se propose de participer à l'achat de jeux pour enfants en effectuant un don d'environ 2000 €. La commission Travaux et Bâtiment se réunira dans les prochaines semaines afin de faire une première sélection de jeux.

Mercredi 18 novembre 2015 :

Le Conseil Municipal se recueille durant une minute de silence en hommage aux victimes des attentats de Paris du 13 novembre dernier.

Participation aux frais de scolarité des communes extérieures au RPI :

La commune de Percey accueille, dans l'école publique, des enfants domiciliés dans d'autres communes que celles du RPI. Monsieur le Maire propose de prendre une délibération afin de fixer le montant de la participation des communes extérieures aux frais de fonctionnement de l'école publique de Percey. Cette participation est fixée à 350,00 € par élève pour l'année scolaire 2015/2016.

Révision des périmètres intercommunaux :

Présentation de la révision du schéma départemental de coopération intercommunale

Le Conseil municipal accepte le principe d'agrandissement de la communauté de communes du Florentinois, demande à Monsieur le Préfet de bien vouloir respecter la volonté des communes de la communauté de communes de Seignelay/Brienon de rejoindre une autre communauté de communes que celle du Florentinois et, dans le même ordre d'idée, de respecter la volonté des communes qui ont manifesté le désir d'intégrer la CCF.

Dénomination de la pénétrante de la ZA :

La dénomination « rue du Poirier Rouge » est retenue pour ladite pénétrante qui existe depuis 15 ans.

Travaux parking salle des fêtes :

Présentation des devis de deux entreprises (FORTINI et Ateliers de Cheney). Les travaux sont confiés aux Ateliers de Cheney, pour un montant de 2063,82 € TTC auquel s'ajoute la fourniture et pose d'arbres soit 548,00 € TTC.

Mardi 15 décembre 2015 :

Budget :

Il est nécessaire de prendre une décision modificative afin d'ajuster certains chapitres du budget principal, ceci afin de permettre le règlement sur décembre 2015, de la dernière échéance de l'emprunt « Réfection toiture église »

Demande de subventions :

Monsieur le maire rappelle le projet de travaux du bâtiment de la mairie/école consistant en un ravalement des murs extérieurs.

Un estimatif des travaux à réaliser basé selon les devis établis en 2015, fait apparaître une dépense de près de 35 000 € HT. Le Conseil décide que ces travaux seront inscrits au Budget Primitif 2016 et charge Monsieur le Maire de solliciter toutes subventions possibles pour ces travaux auprès de l'Etat (DETR), du Conseil Départemental et de la région Bourgogne.



La mairie souhaite pouvoir communiquer certaines informations rapidement, en cas de nécessité. Notamment si la Préfecture transmet des instructions à communiquer à la population en urgence, ou l'annonce météo d'alerte.

A cet effet, si vous le souhaitez, vous pouvez nous donner vos coordonnées et le meilleur moyen de vous joindre, directement par mail à :

mairie-percey@wanadoo.fr

ou bien par courrier à déposer dans notre boîte aux lettres.

Ces renseignements ne serviront qu'à l'usage exclusif de la mairie et ne seront, sous aucun prétexte, transmis à une entreprise extérieure.

11 novembre 2015

Depuis 97 ans, l'armistice du 11 novembre 1918 est célébré en hommage à tous les combattants morts pour défendre la liberté. Cette année, ce rituel a été l'occasion d'organiser une exposition sur la période que l'on appelle « la Grande Guerre ».



Plus de cent personnes se sont déplacées au cours de la journée pour la découvrir. Le jeudi 12 novembre, les écoles de Germigny et de Percey ont bénéficié de cette présentation et des commentaires. Une réussite à mettre à l'ordre de bénévoles, mais surtout à l'instigateur de cette exposition que nous remercions.

Le repas des AINES :

Nos aînés se sont retrouvés le samedi 5 décembre à la salle communale pour fêter la fin de l'année.

Comme le veut la tradition, c'est la commune par le biais du CCAS qui a offert ce repas concocté par Bertrand BECARD notre traiteur perciquois.



Une animation, offerte par le club de l'espérance, a ponctué les plats.

Mi-décembre des colis ont été distribués aux aînés qui n'ont pu participer.



ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DE L'EGLISE

L'association pour la sauvegarde de l'église de Percey organisait un concert le dimanche 13 septembre 2015.

Nous recevions la chorale « la Sinotte » de Venoy. 35 voix exceptionnelles nous ont régales. Un grand merci à Claude DORIS qui a fort bien dirigé son ensemble.

Un groupe très sympathique qui nous a enchantés.



Notre association recherche éventuellement des personnes volontaires pour s'occuper de l'église. Vous pouvez nous rejoindre, vous serez les bienvenus. Nous organisons deux manifestations dans l'année, un loto et un concert. Adressez-vous au siège de notre association, à la mairie de Percey.

Vous avez pris le temps de me lire, je vous en remercie.

La présidente, Liliane ANDRE

COMITE DES FETES – CLUB DE L'ESPERANCE

Bourse aux jouets et vide-dressing du 18 octobre 2015 :

Nous avons préféré annuler cette manifestation suite au trop peu d'exposants le jour de la clôture des inscriptions. Il est fort dommage que l'article sur 'L'Yonne Républicaine', dont la parution était prévue en temps et en heure, n'ait été publié que le lendemain de la clôture. Ce contretemps a empêché le bon déroulement de cet événement vu les demandes qui ont suivi.

Loto du 14 novembre 2015 :

Suite aux événements du vendredi 13 novembre à Paris, l'association a préféré reporter la manifestation au 30 janvier 2016.

Pot de remerciements aux bénévoles du 29 novembre 2015 :

Le président a réuni tous les bénévoles qui ont œuvré pour la préparation, la mise en place et l'animation de toutes les manifestations produites cette année.



Mot du Président

Chers Amis,

Je viens avec les membres du Comité des Fêtes-Club de l'Espérance vous présenter nos meilleurs vœux pour l'année 2016

Que cette année vous apporte tout ce que vous désirez pour vous-mêmes et pour tous ceux qui vous sont chers, beaucoup de satisfaction dans tous vos projets et surtout une excellente santé pour vous tous.

Vous avez sûrement rencontré des membres du Comité des Fêtes qui vous ont présenté notre calendrier 2016 et vous ont fourni une carte d'adhérent qui vous permettra d'obtenir des réductions sur certaines manifestations en cours d'année.

Cette année, nous avons un peu allégé nos activités à cause des difficultés d'organisation et de la participation en baisse.

*Nous commencerons l'année, après les vœux du Maire du 10 janvier, par le loto et la tombola des adhérents (initialement prévus en novembre), le **30 JANVIER** à partir de 19 heures à la salle des fêtes*

*Notre Assemblée Générale aura lieu le **20 FEVRIER** et nous comptons sur votre présence (si vous souhaitez rejoindre le comité des fêtes, vous pouvez me joindre au 06.07.70.32.69 ou par courrier à la Mairie de PERCEY)*

Nous comptons sur votre participation ainsi que vos amis pour animer la vie de notre Commune.

Je vous renouvelle tous mes vœux

Amicalement et cordialement,

Le Président Maurice JAMBON



LE CHEF VOUS PROPOSE

La paella, pour 6 personnes :



- 4 cuillères d'huile
- 2 poivrons (cornes de bœuf)
- 2 morceaux de poulet (par personne)
- 2 morceaux de lapin (par personne)
- 2 têtes d'ail entières
- 2 grosses tomates
- 250 gr de petits pois
- 250 gr de cocktail de fruits de mer
- 6 gambas
- Moules
- Riz
- Safran

Prendre une grande poêle (paella), y verser l'huile, couper les poivrons en quatre (façon lanière), les faire cuire, puis les réserver dans une assiette.

Faire dorer les morceaux de viande, ajouter l'ail, les tomates coupées en dés, les petits pois et le cocktail de fruits de mer. Mouiller à l'eau, saler, poivrer et parsemer de safran. Lorsque la cuisson est bien avancée, mettre le riz. Disposer les moules puis les gambas. Quand le riz est cuit (20 minutes) disposer les lanières de poivrons en étoile. Vous pouvez maintenant servir, et bon appétit.

PERCEY

SENONS

LINGONS

AULERQUES

EDUENS

ReSard sur le Passé

ECOLE

les origines

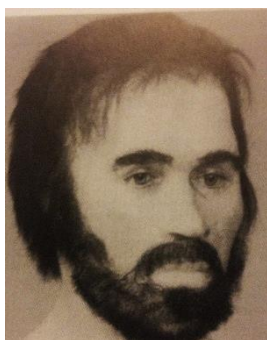
LA LANGUE DE NOS ANCETRES

Nous avons choisi d'évoquer, à partir de cette 24^{ème} édition, l'histoire de l'instruction dans notre région, qui commence par l'apprentissage de la langue parlée et écrite depuis les origines et jusqu'au 'patois'. Nous aborderons, ensuite, l'Ecole de la République et l'Ecole d'aujourd'hui. Nous prévoyons trois éditions : celle-ci, celles d'avril et de décembre 2016, le numéro du mois d'août, date anniversaire de la Grande Guerre, étant réservé aux événements de l'année 1916.

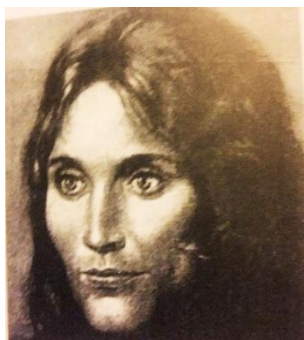
Les origines INDO-EUROPEENNES

Toutes les langues parlées par les Européens depuis plus de 1000 ans avant notre ère et comprenant les Baltes, Celtes, Germains, Grecs, Latins, Slaves ainsi qu'une partie des peuples d'Asie (Indiens, Arméniens, Iraniens ou Perses et Anatoliens), seraient d'origine Indo-Européennes.

Les vestiges archéologiques découverts dans ces contrées montrent des similitudes frappantes dans les langues, l'écriture, les mœurs. L'anthropologie physique, les squelettes et les reconstructions faciales ou reconstitutions graphiques des visages permettent de déterminer la race et le parcours de ces ancêtres préhistoriques. Ci-dessous, quelques visages :



Reconstitution faciale d'un celte à l'âge de fer d'après les restes trouvés dans le Cheshire en Angleterre.



Reconstitution du visage d'une momie du Turkestan oriental- 1^{ère} moitié du II^e millénaire avant J.C. – Les cheveux et sourcils sont blonds ou très clairs – d'après J.P.MALLORY et V.MAIR.



Reconstitution graphique des visages d'un homme et d'une femme d'après des crânes trouvés en Ukraine – dessin de M. GUERASSIMOV.

(Source : « Les Indo—Européens —faits, débats, solutions » de Iaroslav LEBEDYNSKY)

Le GAULOIS

Les Gaulois issus des peuplades indo-européennes venues de l'est de l'Europe font partie des Celtes continentaux. Les Celtes constituent une civilisation protohistorique qui se définit par l'usage de langues celtiques et par certains particularismes culturels. Ils étaient, jadis, présents sur une grande partie du continent européen et en Asie mineure. L'apogée de l'expansion celte se situe entre le VIII^e siècle av. J.C. et le III^e siècle de notre ère.

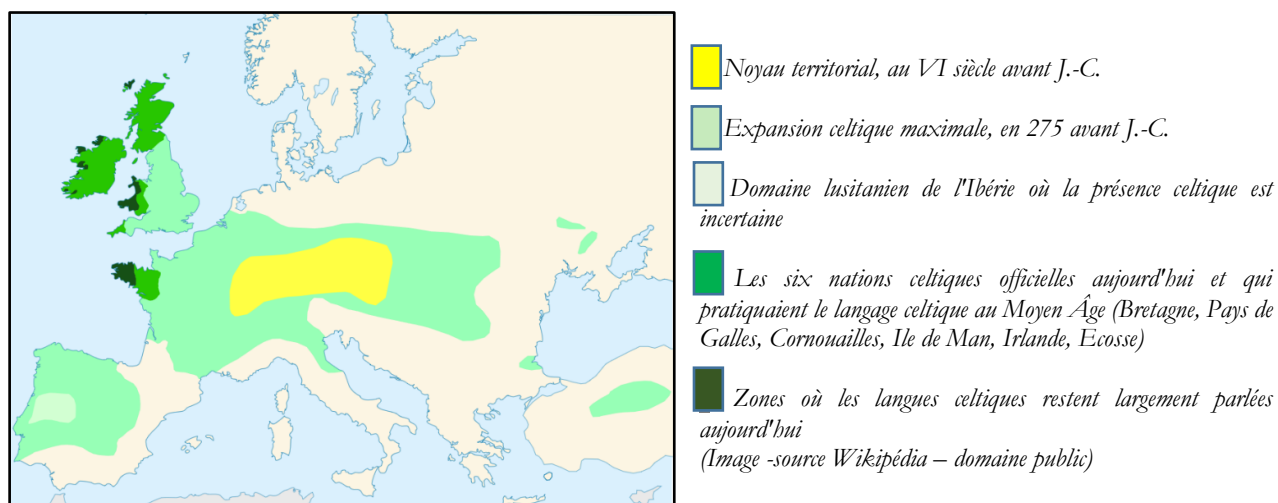
Notre département était habité par les Senons (Sénonais, Pays-d'Othe) capitale Agedincum (Sens) - les Eduens (Avallonnais – Terre Plaine en Morvan - Saône-et-Loire) capitale Bibracte remplacée ensuite par Augustodunum (Autun) – les Aulerques Brannovices (Auxerrois) capitale Autessiodunum (Auxerre) et les Lingons (plateau de Langres, le Châtillonnais et l'ancien arrondissement de Tonnerre) capitale Langres.

Plusieurs sites témoignant de leur présence ont été découverts dans l'Yonne, dont le nom vient de la rivière Yonne (Ica Onna en celte). Le plus célèbre étant, le site des fontaines salées près de Saint-Père-sous-Vézelay.

A quelques kilomètres de notre département, dans le petit village de VIX (Châtillonnais), monsieur Maurice MOISSON, un agriculteur, découvrit sur ses terres au pied du Mont Lassois, le 6 janvier 1953, une tombe princière inviolée.

Une fois dégagé, dans des conditions assez difficiles, le caveau se révéla être la tombe à char d'une femme, vite surnommée la princesse de Vix (ou encore la Dame de Vix), qui livra un important mobilier funéraire, bijoux, céramique et vaisselle de bronze. La pièce maîtresse de cette découverte est un vase à volutes en bronze d'une contenance de 1 100 litres, le plus grand trouvé à ce jour, sans doute sorti d'un atelier corinthien grec d'Italie du Sud vers 525 av. J.-C. D'une épaisseur de 1,2 mm, il mesure 1,64 m, pèse 208 kg. Son diamètre est de 1,27 m.

Répartition des Celtes en Europe occidentale



La langue gauloise appelée aussi gallique est parlée jusqu'au Ve siècle. Pratiquaient-ils l'écriture ? Sûrement, puisqu'ils gravaient des inscriptions sur pierre, bronze ou céramique. Les connaissances liées à cette langue sont lacunaires car les Celtes ont privilégié l'oralité et la mémoire par la transmission des connaissances. De nombreux mots subsistent dans certaines langues d'Europe et surtout dans la toponymie.

Quelques exemples : briva signifie (pont) : Brive-la-Gaillarde, Brives dans l'Indre - dun (forteresse) : Verdun, Châteaudun - nanto (vallée – ruisseau ou rivière) : Nantua, Nanteuil - cama (chemin) et randa (limite) : Chamarande etc.

Le nom de Lyon, vient du nom celtique Lugdunum. Le mot Dunum représente la colline (la ville de Lyon a été fondée sur les hauteurs de la colline de Fourvière) et le mot Lug représente la lumière du soleil se reflétant sur cette colline. Le mot Lugdunum signifie donc La colline de lumière. Lyon sera la capitale des Gaules, les trois régions conquises par CESAR : la Gaule lyonnaise, la Gaule aquitaine et la Gaule belge.

Tonnerre apparaît à l'époque romaine sous le nom de *Tornodurum*, « forteresse » pour les Lingons, elle était la capitale du *Pagus tornodorensis*. De cité gallo-romaine elle est passée au Royaume des Francs et est devenue chef-lieu de comté et province de Champagne jusqu'à la Révolution où elle fut rattachée au département de l'Yonne.

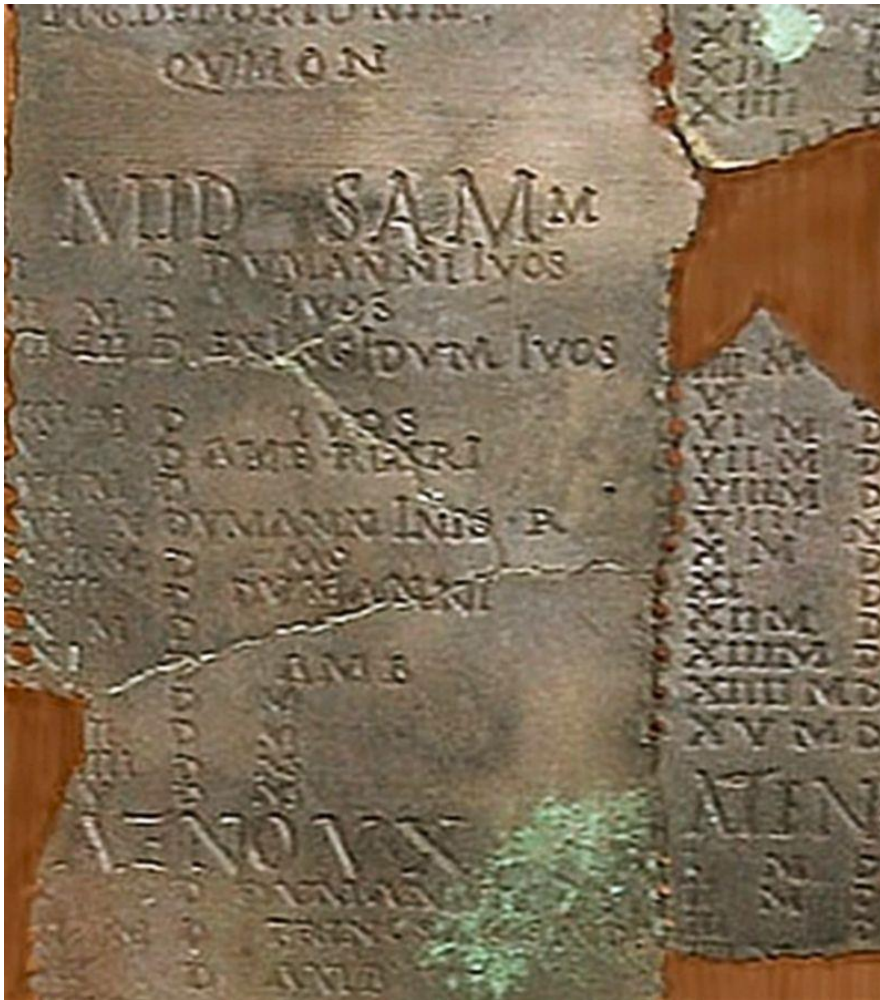


Image Wikipedia

Calendrier gaulois de Coligny (Ain)



Ce document étonnant, avec son décompte des jours plus simple que celui des Romains, était en usage en Bourgogne, avant comme encore après la réforme calendaire de Jules CESAR !

Dès sa découverte en 1897, le calendrier de Coligny est reconstitué par Paul DISSARD, conservateur du musée de Lyon.

C'est à lui que revient la première publication sur ce sujet : « Compte-rendu à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, tome XXV (1897) et XXVI (1898) ».

(Source : Paul-Marie DUVAL « les gaulois savaient écrire »)

Les langues GALLO-ROMANES

Le gallo-roman regroupait :

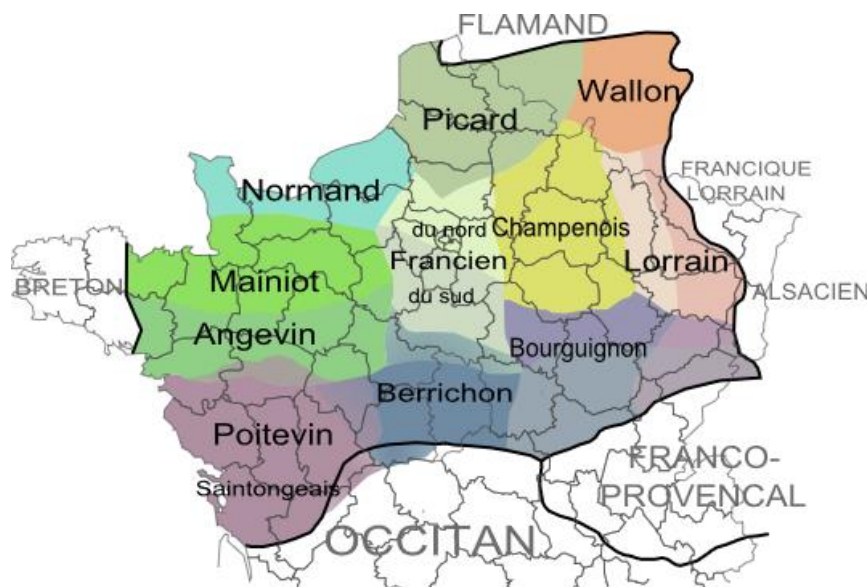
- les langues d'oïl dont le français
- le franco-provençal
- le groupe gallo-italique
- l'occitan
- le groupe rhéto-roman (dialectes romans parlés en Suisse orientale et nord de l'Italie)
- différents dialectes en rapports avec ces langues

La langue D'OIL

La langue d'oïl est parlée en Gaule du V^e au IX^e siècle. Les quelques manuscrits en gallo-roman qui ont été conservés attestent que l'écart entre la langue parlée et la langue écrite commence à être prise en compte au cours de cette période

C'est la langue parlée dans le nord de la France (oïl veut dire 'oui'). Cette langue est issue du latin mais s'en démarque davantage que la langue d'Oc (oc veut dire 'oui').

L'accentuation sur l'avant dernière syllabe (héritée des langues celtes) modifie les mots et il y a davantage de mots et de tournures germaniques à cause des Burgondes et des Francs.



Carte des langues d'oïl selon Pierre BONNAUD.

Il distingue des espaces dialectaux, avec parfois des limites sous-dialectales, interdialectales ou intradialectales.

Terres et Langues, Peuples et Régions, Pierre BONNAUD, 1981.

Image : Wikimédia (domaine public)

Un exemple de différence entre les deux langues : Trouvère en langue d'Oïl et Troubadour en langue d'Oc.

La langue d'oc, parlée dans le sud de la France est une langue proche des celles dérivées du latin comme l'italien, l'espagnol, le catalan. C'est une langue romane parlée dans le tiers sud de la France, les Vallées occitanes et Guardia Piemontese (en Italie), le Val d'Aran (en Espagne) et à Monaco.

Mots provenant de la langue d'oc : ort (jardin, on retrouve "hort" dans horticole) ; campestre (paysage-champ - champêtre) ; laurador (laboureur, en latin : arator)

Les invasions germaniques : les FRANCS et les BURGONDES :

Les Francs constituent un peuple germanique apparaissant sous la forme d'une confédération de tribus au moment des grandes invasions. Une partie d'entre eux joue un rôle central dans l'histoire de France. Ils envahissent et se sédentarisent en Gaule romaine. Ils donnent leur nom à la France et aux Français. CLOVIS 1^{er}, est roi des Francs saliens (Tournai Belgique) puis roi des Francs de 481 à 511 (dynastie des Mérovingiens). Vers 496 il se convertit au christianisme. Il fixe les principaux traits de la monarchie franque ; jusque-là de simples chefs de guerre élus, les rois francs deviennent des souverains héréditaires, obéis et respectés.

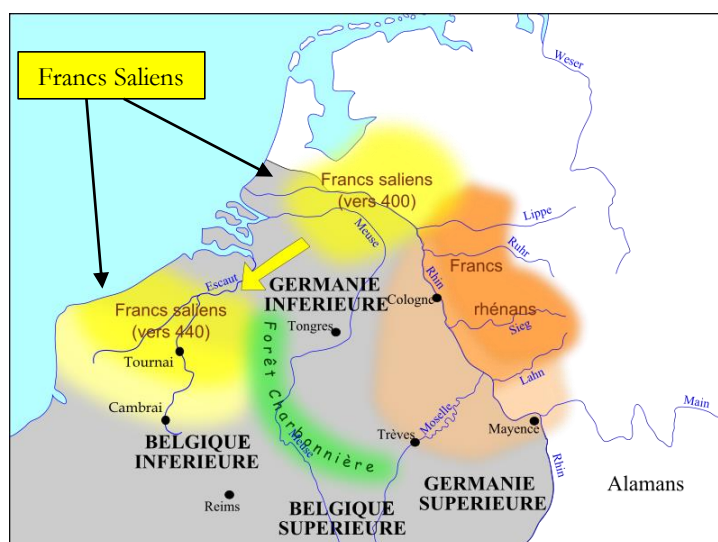


Image Wikipédia domaine public

Les burgondes se sont installés dans le sud-est de la Gaule. Dès 534, le royaume des Burgondes est intégré au royaume des Francs mérovingiens. Fief féodal du royaume de France entre les IX^e et XV^e siècles avec pour capitale Dijon. A partir de l'an mil, il est gouverné successivement par deux lignées de sang royal, Capétiens directs et Valois. PHILIPPE le Hardi, fils de JEAN le Bon (roi de France) recevra en 1364, par son mariage avec MARGUERITE de Flandre, le comté de Flandre.

Le FRANCIQUE :

Langue des Francs, francique ou vieux-francique désigne la langue originelle des Francs. Elle est classée dans le groupe bas-allemand. Elle ne disparaîtra pas sans avoir laissé de traces dans la langue française.

Des mots d'origine francique se retrouvent dans pratiquement tous les domaines. Conquérants, les Francs apportèrent à la langue française le mot *guerre* et tout un vocabulaire ayant trait à l'art médiéval : *beaume, hache, bérant*, ainsi qu'à l'art équestre : *galoper, trotter, étalon, croupe, éperon, étrier*. On leur doit également le nom de certaines fonctions : *maréchal, sénéchal, baron*.

Plusieurs verbes d'usage courant viennent également des Francs. On trouve parmi eux des verbes indiquant : le mouvement : *marcher, danser, grimper, frapper, ramper, heurter*, l'observation : *guetter, épier*, la mise en ordre : *ranger, garer*, l'engagement : *garantir, gager*, le fait de conduire les autres : *guider* ; le fait de s'assurer un profit, d'être vainqueur : *gagner*. De même, est-on redevable à la langue des Francs de divers mots traduisant un sentiment particulièrement fort : *orgueil, haine, bargne, honte*, ainsi que d'adjectifs marquant l'énergie et le courage : *hardi*, ou l'honnêteté : *franc*. Plus de 500 mots d'origine francique existent encore aujourd'hui dans la langue française (il y en avait 700 dans le vieux français). (Source *Le Blog de Lutèce – L'héritage franc dans la langue française*)

L'ENSEIGNEMENT

LES PREMIERES ECOLES :

Les premiers “ enseignants ” ou “ maîtres ” qui puissent, à ce jour, être identifiés sur le territoire correspondant à la France actuelle ont été les druides. Ce sont des personnages centraux de la civilisation celte et des savants versés dans la connaissance des “ choses naturelles”, dans l'art de la divination, pratiquant la médecine et au besoin la sorcellerie, ceci en plus de la prêtrise. La position qu'ils occupent se situe donc d'une façon privilégiée au sein des tribus celtiques, d'autant plus qu'il leur revient habituellement la tâche de transmettre les savoirs qu'ils détiennent, ce qu'ils font principalement par oral.

Il semblerait que les Gaulois aient été plus ou moins organisés sous la forme monarchique, qu'ils aient atteint un stade aristocratique, et il est probable que les fils de cette aristocratie avaient le privilège de recevoir l'enseignement des druides. Ils auraient établi un système d'enseignement à plusieurs degrés (primaire, secondaire, supérieur), système qui sera repris ultérieurement en Gaule après la conquête romaine. MARROU (H.I) (1948) *Histoire de l'éducation dans l'Antiquité, tome 2, Le monde romain, Paris, Seuil*

L'éducation romaine :

Le christianisme, devenu religion officielle de l'Empire romain en 392, n'abolit pas l'école païenne. Religion savante, elle a besoin des écoles grecques et romaines pour la formation de base. L'effondrement de l'empire d'occident oblige l'Eglise à prendre en main cette formation, réservée d'abord aux futurs clercs. - *Au Moyen Âge, le clerc (du latin clericus, signifiant « qui est instruit ») est une personne qui a fait des études. Il appartient à l'élite des gens qui savent lire et écrire. Il ne relève pas obligatoirement du clergé et n'a pas nécessairement été ordonné prêtre, mais beaucoup de clercs sont, en fait, appelés à exercer le sacerdoce au sein de l'Eglise.*-

Ainsi apparaît une école nouvelle, qui associe l'instruction littéraire et l'éducation religieuse. Selon le sociologue DURKHEIM, ce fut-là la véritable naissance de l'école, c'est-à-dire d'un milieu moral organisé, voué autant à façonner les idées et les sentiments de l'élève qu'à la transmission des connaissances. (Henri-Irénée MARROU, *Histoire de l'éducation dans l'antiquité*)

A partir des VII et VIIIe siècles, le modèle de l'éducation médiévale se diffuse dans tout l'occident. La culture devient chrétienne.

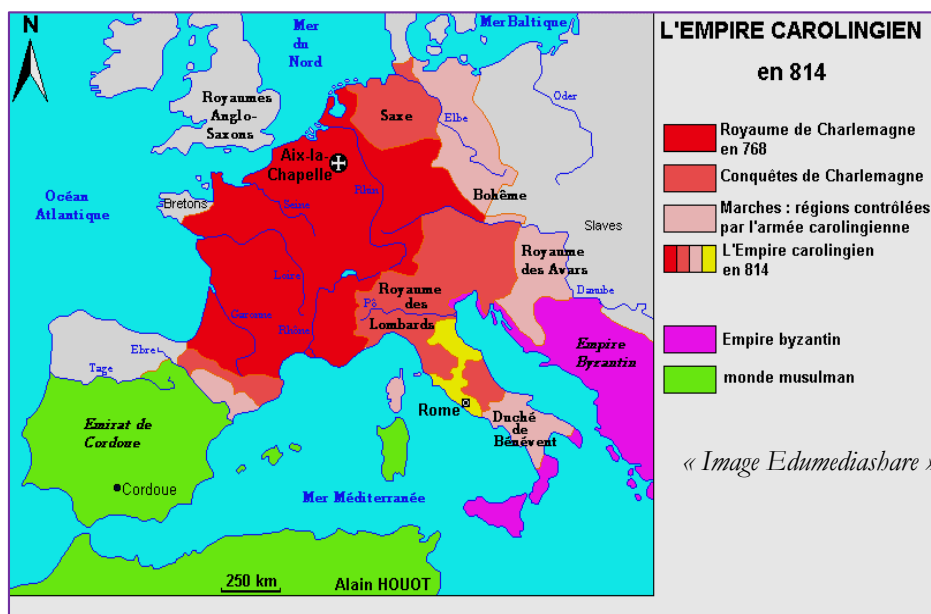
L'école de CHARLEMAGNE :

Roi des Francs et Empereur d'Occident, CHARLEMAGNE n'a pas inventé l'école mais il l'a beaucoup favorisée.

Il encourage la création d'écoles dans les abbayes et les évêchés. Une école élémentaire doit être accessible à tous les garçons qu'ils soient riches ou pauvres, ce qui est nouveau. Les matières enseignées sont la lecture, l'écriture, le calcul, la géométrie, l'astronomie et la musique.

Le latin classique étant le seul employé à l'écrit, il devient nécessaire de le distinguer nettement de la langue « *romane* » parlée dans l'ouest de l'Empire.

En 813, le concile de Tours stipule que les sermons dans cette partie de l'Empire devront désormais être prononcés en « *rusticam Romanam linguam* » (langue romane rustique) et non plus en latin afin d'être compris par tous, démontrant en fait la distance qu'avait prise la langue parlée par rapport au latin.



La langue française est devenue la langue officielle en 1539 par l'ordonnance du roi FRANÇOIS I^{er}, dite ordonnance de Villers-Cotterêts, pour remplacer le latin comme langue des tribunaux et des chancelleries, et non pour remplacer les langues régionales.

En 1698, LOUIS XIV, pour lutter contre le protestantisme, ordonne à chaque communauté villageoise d'ouvrir une école dont le maître sera un prêtre catholique ou bien une personne choisie par le prêtre. L'ordre est renouvelé par LOUIS XV en 1724. Un peu partout des écoles de villages ou de quartiers s'ouvrent. Cependant, le taux d'alphabétisation reste faible, l'enseignement est surtout réservé aux familles fortunées qui engagent des précepteurs pour éduquer leurs enfants.

Dans certains villages, des prêtres catholiques, eux aussi sous-formés, dispensent, en hiver, quelques heures de cours aux enfants des paysans.

À la veille de la révolution de 1789 seuls 47% des hommes et 27% des femmes savent signer les registres des mariages.

Page suivante, extrait du mariage du 7 février 1668 entre Claude BOUCHERON et Jeanne CHAILLE célébré en l'église de Percey par le Curé BOULACHIN.

Les époux et les témoins ont signé leurs noms au bas de l'acte.

Le Septiesme Jour du mois de febvrier
 mil six cent soixante et six apres la
 publication des bans et les fiancailles
 faictes entre Claude Bouchevoy fils de
 Jacques Bouchevoy et de Jeanne Lenoir, age
 de vingt ans ou environ. Et Jeanne Gaillie
 fille mineure de deffunt philippe Gaillie
 Et Gilaise Bervin agee environ de vingt
 ans, tous deux de cette paroissee et au sejour
 deconu au curé enpresent, Le Curé soussigné
 leur ay marie et leurs ay donne la benediction
 nuptiale selon la forme prescrite par nosse
 seigneur s^{re} Eglise en presence de Jacques
 Bouchevoy pere du marié Nicolas vater
 loy oule. Et Jeanne Gaillie sœur de
 la mariée, Et Andre Bervin oule de ladicte
 Gaillie lequel a decedé ne scaisoit signer
 de ce interpellé / Bouchevoy
 Vallot B. Bouchevoy
 Gaillie Boulachin

Le DIALECTE

Forme particulière d'une langue, intermédiaire entre cette langue et le patois, parlée et écrite dans une région d'étendue variable et parfois instable ou confuse, sans le statut culturel ni le plus souvent social de cette langue, à l'intérieur ou en marge de laquelle elle s'est développée sous l'influence de divers facteurs sociaux, politiques, religieux.

Le PATOIS

Système linguistique restreint fonctionnant en un point déterminé ou dans un espace géographique réduit, sans statut culturel et social stable, qui se distingue du dialecte dont il relève par de nombreux traits phonologiques, morphosyntaxiques et lexicaux.

LE PATOIS DE PERCEY

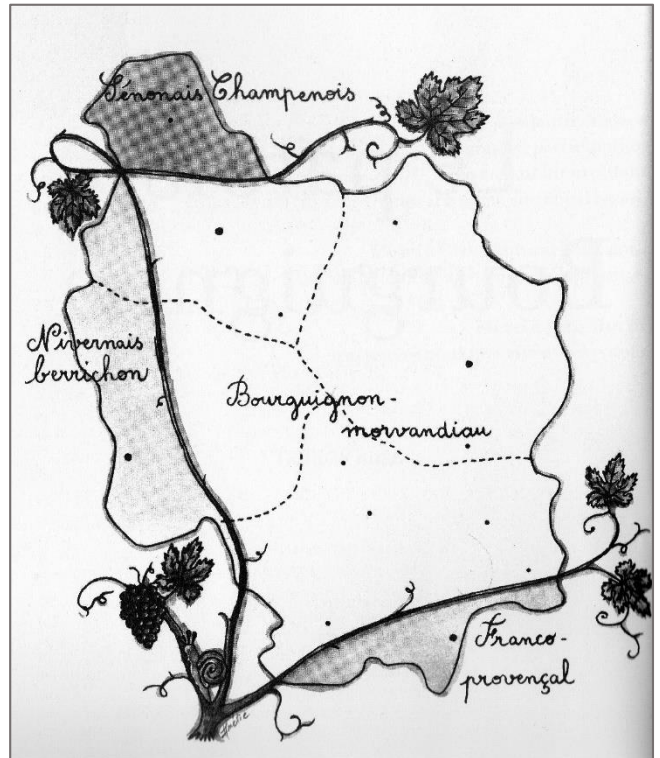
Enquête du Comte JAUBERT, avec l'aide des instituteurs de l'Yonne (édition de 1882)

Extrait du 'Dictionnaire des Patois de l'Yonne' de Sophie JOSSIER

<u>Alpette</u>	Enfant chétif et maigre (altération du mot <i>Arpette</i>). <i>En Champagne : harpette = mince, frère (homme ou cheval) (SAUBINET, Vocab. du bas langage rémois, 1845).</i>
<u>Altauffiers</u>	bande d'enfants, gamins tapageurs qui taquinaient les passants.
<u>Ancin que</u>	Tandis que, pendant, à mesure que « ancin qu'on moissonnait, on liait ».
<u>Baffer</u>	Se moquer de quelqu'un, le bafouer, le souffleter.
<u>Bergasse</u>	Brebis, mouton en certain nombre (beurgasse).
<u>Beucher</u>	Eclorre – les poussins beuchent.
<u>Beurdâcher</u>	Chanceler, Tituber.
<u>Billarde</u>	Sérénade, aubade donnée à un jeune marié étranger à la commune ; droit prélevé sur lui par les garçons de cette commune.
<u>Bottet</u>	Nain, très petit, haut comme une botte.
<u>Bougeux</u>	Cardeur.
<u>Bougeur</u>	Peigneur de chanvre à <u>Chéu</u> .
<u>Bouiller</u>	Peigneur de chanvre à <u>St.Florentin</u> et <u>Beugnon</u> .
<u>Bourson</u>	Pelote consistant en une espèce de sac rempli de son, sur laquelle on pique les aiguilles et les épingles.
<u>Cabin</u>	Taureau.
<u>Calembeurdon</u>	Mets composé d'un mélange de fromage, de beurre et de farine délayé dans du lait.
<u>Canezas</u>	Cadenas.
<u>Canquène</u>	Laps de temps écoulé. Il y a une belle canquène, il y a longtemps, il y a très longtemps (sans doute le quantième).
<u>Castagne</u>	Brebis, moutons réunis en certain nombre (voir Bergasse).
<u>Chadrat</u>	Grand et fluet, sec et maigre.
<u>Chapigner</u>	Quereller, injurier, houspiller. Se chapigner, se quereller, se prendre aux cheveux (de caput).
<u>Cintre</u>	Centre.
<u>Claimpant</u>	Vaniteux, fanfaron, vantard, qui crie, qui publie tout ce qui le concerne. Du vieux français Claim, du latin Clamare et du grec Pan).
<u>Codat</u>	Nuque du cou
<u>Coget</u>	Gouget. Pratiquer une cannelure sur une pièce de bois.
<u>Core – Coret</u>	Grosse et vieille souche de vigne arrachée.
<u>Corniots</u>	Ridelles du devant et du derrière d'une voiture.
<u>Cougère</u>	Fougère.
<u>Créiole</u>	Crédule.
<u>Croteau</u>	Petite fosse, petite mare, petit trou – diminutif de Crot.
<u>Crottot</u>	Nuque.

<u>Culaneux</u>	Lambin, fainéant, paresseux.
<u>Daguer</u>	Donner un coup de coude à quelqu'un pour appeler son attention, pour l'avertir.
<u>Débeurtelet</u>	Titiber, chanceler, tituber.
<u>Denner</u>	Donner.
<u>Drimer</u>	Courir. Faire drimer : faire marcher vite, faire courir un peu forcément.
<u>Drugée</u>	Matière blanche, écailleuse, qui reste dans le nid abandonné des petits oiseaux et qui consiste, sans doute, en des particules de peau d'épiderme provenant de la mue.
<u>Duidet</u>	Dévidoir.
<u>Ebeucher</u>	Faire manger un petit enfant, un vieillard, une personne impotente.
<u>Ebeurluir</u>	Eblouir.
<u>Effanferlucher</u>	Effiloche un vêtement, une étoffe par des frottements trop répétés.
<u>Egorgette</u>	Fauvette.
<u>Emat</u>	Lie que l'huile dépose au fond du vase ou du vaisseau qui la contient.
<u>Entourmir</u>	Endormir, alanguir, énerver, ôter le ressort, l'énergie. La chaleur du feu entourmit.
<u>Essiat-Essillat</u>	Essieu de charrue.
<u>Eventrouiller</u>	Serrer le ventre trop fortement.
<u>Fenarder</u>	Boire avec excès, s'enivrer.
<u>Frandaille</u>	Petite fronde consistant en un morceau de bois fendu dans lequel on introduit le projectile.
<u>Gagneau</u>	Fat, maniéré, vaniteux.
<u>Glousser</u>	Se dit du bruit que font les pieds en marchant dans des chaussures imprégnées d'eau.
<u>Gobillère !</u>	Sorte d'interjection, d'exclamation par laquelle les enfants de Percey, en jouant aux billes, se réservent le droit de placer, entre eux et le pot, la bille de leur adversaire.
<u>Goguignon</u>	Femme de mauvaise vie.
<u>Gouillis</u>	Ouvrage mal fait. Ramassis.
<u>Gueulot</u>	Goulot.
<u>Gueurnon</u>	Grumeaux, râclons, partie d'un fricot ou d'une fricassée, ce qui reste attaché au fond du vase qui a servi à la cuisson.
<u>Guille</u>	Entrave suspendue au cou d'une bête à cornes pour l'empêcher de se sauver.
<u>Humelle</u>	Mauvaise lame de couteau.
<u>Lulu</u>	Espèce de crapaud.
<u>Mâche</u>	Réunion en botte de plusieurs poignées de chanvre pour le rouissage.
<u>Magnée/Magnée</u>	Grande troupe d'enfants. En général ce qui constitue la maison, la maisonnée, la famille.
<u>Mandrille</u>	Gueux, vaurien, fainéant. Sans doute parce qu'ils étaient souvent vêtus de guenilles.
<u>Mangoner</u>	Bégayer, bredouiller, zézayer.
<u>Mangonier</u>	Qui a l'habitude de bégayer, de bredouiller ou de zézayer en parlant.
<u>Marlou</u>	Vieux richard. La véritable orthographe de ce mot est <i>MARLOUP</i> : souteneur de louve (de femme prostituée).
<u>Miole</u>	Mule.
<u>Miottons</u>	Mets consistant en grosses boulettes de farine qu'on fait prendre et cuire dans du lait.

<u>Naque/Nacotte</u>	Petite dent d'enfant. Tend-naque, qui tend les dents, qui baye aux corneilles en regardant, qui ne fait rien.
<u>Ousion</u>	Loriot.
<u>Pampille</u>	Accroc. De pampe, fleuron. Par une sorte d'ironie, les pampilles, les accrocs, sont les fleurons, les bouffettes, qui relèvent les vêtements des pauvres.
<u>Patifou</u>	Niais, bouffon qui amuse les autres à ses dépens.
<u>Penneauiller</u>	Epouster (épousseter) avec un panneau.
<u>Pinajat</u>	Patois.
<u>Rebourgeonner</u>	Raconter les choses comme elles sont.
<u>Rebreyer</u>	Ruminer.
<u>Rejauber</u>	Ricocher, ressauter, rebondir.
<u>Rembrincher</u>	Recourber, river, émousser la pointe d'un clou, d'une aiguille.
<u>Sauteziau</u>	Ver de fromage.
<u>Sourdille</u>	Petite source.
<u>Suiner</u>	Suinter.
<u>Tracusser</u>	Aller sans cesse par voie et par chemin.
<u>V'ri</u>	Transi, blémi, vert de froid.



*Croquis – extrait de « Le Patois Bourguignon »
Alain ROBERT -Mémoire du Patrimoine Oral de Bourgogne-*

Chez nos voisins

GERMIGNY :

<u>Birer</u>	Embrasser.
<u>Bouif</u>	Cordonnier.
<u>Frouler</u>	Battre, étriller, frotter.
<u>Fumeziau</u>	Fumeron.
<u>Gravaule</u>	Sorte de salade.
<u>Tutonner</u>	S'amuser

FLOGNY :

Ecaillotter/Echaillotter Jeter des pierres.

SOUMAINTRAIN :

Echitat Petit banc.

Les sobriquets des habitants des villes et villages de l'Yonne jusqu'au XIXe siècle :

(Tiré de 'Usages, croyances et traditions du département de la Yonne' de C. MOISET dans le Bulletin de la Société des Sciences de 1888)

De nombreux érudits ont fouillé les archives des campagnes pour y retrouver les surnoms et sobriquets que la population attribuait à de nombreuses personnes. Plus spécialement dans les villages, chacun possédait un deuxième nom, le plus employé par le peuple, le surnom.

C'était parfois la seule façon de distinguer les gens d'une même famille lorsque celle-ci était nombreuse.

Il faut remonter aux temps les plus lointains pour retrouver l'usage des sobriquets. Les serfs, qui appartenaient au seigneur, n'avaient pas de nom et on les distinguait par des sobriquets plus ou moins ironiques. Il est aussi curieux de constater que la plupart des habitants des villages, des villes et aussi des hameaux avaient un « sobriquet de groupe ».

Voici les sobriquets donnés aux habitants de nos villes et villages :

AIGREMONT :	les Dargorgiaux (ou Grognons)
ANNOUX :	les Crapets (ou Crapauds). Une mare au milieu du pays.
APPOIGNY :	les Anes (beaucoup de ces animaux pour la culture maraîchère).
ARCY-sur-CURE :	les Chanteurs (?).
ARGENTENAY :	les Oujons (oisons).
ARMEAU :	les Hiboux (gens renfermés).
AUXERRE :	les Buveurs ou les Foirards (nombreuses foires importantes).
AVALLON :	les Oisons (élevage d'oies).
AVROLLES :	les Enfants-Jésus.
BELLECHAUME :	les Chiens par opposition aux 'Loups' de Champlost.
BEUGNON :	les Bigots (dévots).
BLEIGNY-le-CARREAU :	les Cagneux ou les Turlus (étourdis).
BERU :	les Cacousas (beaucoup de noyers, grosse noix, cacou).
BOUILLY :	les Pot-à-Yau.
BRIENON :	les Cochons.
BUTTEAUX :	les Moutons (ils parlent en bêlant).
CERISIERS :	les Bédouins (sauvages).
CHAMPLOST :	les Loups.
CHASSIGNELLES :	les Bicous (élevages de chèvres).
CHEU :	les Sorciers (pratiques d'épreuves judiciaires par jugement de Dieu).
CHEVANNES :	les Quéreux (demandeurs) de sabots.
CHICHEE :	les Halbrans (canards sauvages).
CHITRY :	les Avocats (processifs)
CIVRY-sur-SEREIN :	les Babets (?).
COMMISSEY :	les Brebis (gros élevage de moutons).
COURGIS :	les Anes (nombreux dans les vignes).
COURLON :	les Sabotiers (nombreux).
COURSON :	les Académiciens (savants par ironie).
CRAVANT :	les Bouquins (gros élevage de chèvres).
DANNEMOINE :	les Dagougniaux (grognons).
FLEYS :	les Gougueys (escargots).
FONTENAY :	les Mangeux de Gargouches (gâteaux au lard).
GERMIGNY :	les Braillards (batailleurs).
HERY :	les Busons (lourds d'esprit).
ISLE-sur-SEREIN :	les Tripiers (fabriques renommées).
JOIGNY :	les Maillotins (un maillet figure dans l'écusson de la ville).

LAIN :	les Golotiers (mangeurs de galettes).
LEZINNES :	les Cousions (probablement les cochons).
LICHERES :	les Gaboués (querelleurs).
LIGNORELLES :	les Poules Jaunes (les gens étaient généralement blonds).
LIGNY-le-CHATEL :	Les Louzans (lézards – paresseux).
MALIGNY :	les Crâleux (vantards).
MELISEY :	les Gobains (gourmands).
MONTALLERY (Venoy) :	les Nonots (niais).
MONTIGNY-la-RESLE :	les Mangeux de mulets (indigents).
MONT-SAINT-SULPICE :	les Jolis Cœurs (entrepreneurs).
MERE :	les Badauds.
MILLY :	les Sang-chaud (travailleurs)
NEUVY-SAUTOUR :	les Bèges (bêtas).
NITRY :	les Catins (n'est pas péjoratif mais veut dire : poupée).
<u>PERCEY</u> :	les Lents.
POINCHY :	les Sang-Froid (par opposition aux sang-chaud de Milly).
PONTIGNY :	les Enfants de Moines (abbaye de Pontigny).
ROGNY :	les Plaideux.
RUGNY :	les Fous (ils avaient voulu déplacer leur église avec des câbles).
SACY : Nitry).	les Mathrons (Martin : filles de la campagne par opposition aux 'Catins' de Nitry).
SENS :	les Chanteurs (Charlemagne y créa une école de chant).
SOLEINES (Venoy) :	les Pouaques (sales).
SAINT-BRIS :	les Quinquins (mauvaise prononciation du langage).
SAINT-FLORENTIN :	les Anes (nombreux dans le pays).
SAINT-JULIEN-DU SAULT :	les Veaux.
SAINT-MARTIN sur ARM. :	les Chiens.
SAINT-VINNEMER :	les Glorieux (vantards).
TANLAY :	les Mangeux de Café (gens aisés).
TONNERRE :	les Habits de Velours (vaniteux).
TOUCY :	les Cardeux (nom de métier).
TRICHEY :	Les Cornards.
VEZINNES :	les Concassiers (fabrique de cruches).
VILLENEUVE-sur-YONNE :	les Dormeurs (ville prise par l'ennemi en 1594 en plein jour).
VILLEVALLIER :	les Grues (passage de ces oiseaux fréquents).
VILLY :	les Punajeaux (ou punaiseaux, maraudeurs nocturnes).
VINCELLES :	les Breuilleurs (braillards).
VINCELOTES :	les Culs d'Oies (élevage).
VOISINES :	les Grenouilles (mangeurs de grenouilles).

Quelques perles

Le cheval transpirait et faisait de la vapeur quand il tirait les wagons, d'où le cheval vapeur.

Le régime de Vichy a toujours été très bon pour la santé.

L'Afrique du Sud a été créée en 1815 par Nelson MANDELA.

Le mercure est si lourd que la tonne de mercure peut égaler 1000 kg.

Le triangle est un rectangle avec un côté de moins.

N'oublions pas le proverbe : la parole est d'argent, mais le silence endort.

La calomnie se répand comme une trainée de poulpes.



Pour rire

- Deux amis discutent des bonnes manières : moi, dit l'un, par politesse je ne laisse jamais ma place à une personne âgée.... C'est une manière de lui faire comprendre qu'elle est encore jeune.
- Qu'est-ce que les femmes ont tous les mois et qui dure 3 ou 4 jours ?
Le salaire de leur mari.
- Trois petits vieux qui étaient de bons amis se retrouvent après de longues années.
Que faites-vous depuis que vous êtes en retraite ?
Le premier dit : moi, je fais de la photo.
Le second : moi, je jardine.
Et le troisième : moi, je fais de la recherche.
Ah bon ! Et dans quoi ?
Tous les jours, je cherche mes lunettes, ma canne, mon dentier et mes clés.
- Qu'elle est la puissance d'un coton-tige ? 2 ouates !

SOLUTIONS DE LA PAGE CULTURE DU PERCIQUOIS N° 23

1 Dictée

Sonné, rallumé, sarment, réchauffer, sépulcrale, fais, vermoulu, noient, cîmes, courir.

2. Questions

- 1) Un plancher vermoulu est celui qui est moulu, rongé par les vers et, par conséquent, peu solide.
- 2) Sépulcral dérive de sépulcre qui veut dire »tombeau ». La chambre sépulcrale, c'est le tombeau lui-même.
- 3) dentelure vient de dent. Les mots de la même famille sont : dentaire, dental, denté, denteler, chiendent.
- 4) Je vois courir les nuages sur les dernières étoiles.
- 5) Proposition subordonnée (à la principale) circonstancielle de temps.

3. Chiffres romains

a) 68 b) 96 c) 449 d) 1814 e) 1928

4. L'héritage

Le premier et le second reçoivent $1/4 + 1/5 = (5+4) / 20 = 9/20$ de la fortune. Le dernier reçoit les $11/20$ de la fortune et donne $11/40$ à l'hôpital. Les $11/40$ de la fortune valent donc 11 000 f. Fortune du vieillard = $(11\ 000 \times 40) / 11 = 40\ 000$ f. Part du premier neveu = $40\ 000 / 4 = 10\ 000$ f. Part du second neveu = $40\ 000 / 5 = 8\ 000$ f. Part du troisième neveu = $(40\ 000 \times 11) / 20 = 22\ 000$ f, dont $22\ 000 \text{ f} / 2$ pour lui-même.

5. Taux d'intérêt

100 f deviennent 106 f : somme prêtée = $(100 \times 3816) / 106 = 3600$ f. Si le taux avait été de 8% la somme prêtée aurait été de $3600 \text{ f} + (3600 \times 8) / 100 = 3888$ f.

Culture



Auriez-vous eu votre certificat d'études en 1923 ?

Exercices extraits des ouvrages de préparation au Certificat d'Études de 1923

Préparation de l'épreuve de français

1. DICTÉE A CONJUGUER Conjuguez les verbes entre parenthèses à l'imparfait de l'indicatif

Un matin aux champs

Maintenant le soleil était levé, et, par l'ouverture exposée à l'orient, un rayon d'or (*entrer*).....dans la cabane qu'il (*illuminer*).....

Au-dehors, les oiseaux (*chanter*)..... et autour de l'îlot, sur l'étang, dans les roseaux, sur les branches de saules, se faisait entendre une confusion de bruits, de murmures, de sifflements, de cris, qui (*annoncer*)..... l'éveil à la vie de toutes les bêtes de la tourbière.

Des libellules (*voleter*)..... De çà et là ; le long des rives, des oiseaux (*piquer*)..... de leur bec la terre humide pour saisir des vers, et, sur l'étang couvert d'une vapeur légère, une sarcelle d'un brun cendré (*nager*), entourée de ses petits, qu'elle (*tâcher*)..... de maintenir près d'elle par des appels incessants, mais sans y parvenir, car ils (*s'échapper*) pour s'élancer à la poursuite de tous les insectes qui (*passer*)..... à leur portée.

Hector MALOT, En famille

2. PLÉONASMES Éliminez les pléonasmes des phrases suivantes.

- 1) Où la chèvre est attachée, il faut qu'elle y broute.
- 2) Il se vit obligé malgré lui de renoncer à son entreprise.
- 3) On peut succomber à la suite d'une forte hémorragie de sang.
- 4) Diviser et partager signifient que d'un tout on en fait plusieurs parties.
- 5) Je leur donnai à chacun de quoi gagner du bien dans leur commerce de la mer.

Préparation de l'épreuve d'arithmétique

3. LE TRÈFLE QUI SÈCHE

Le trèfle perd environ 18% de sa masse en séchant. Combien une prairie de 3,64 ha fournira-t-elle de fourrage sec si le rendement est de 164 kg par are ? Quelle est la valeur de la récolte à raison de 67,50f le quintal sec ?



4. LES STÈRES DE BOIS

Convertir en mètres cubes ces volumes de bois de chauffe : 425 stères ; 3450 décistères ; 25 doubles stères ; 35 demi-stères.



5. LES BECS DE GAZ

Une usine est éclairée par 58 becs de gaz de 17h à minuit. Chaque bec consomme en moyenne 1,35 hl de gaz par heure. Sachant que le mètre cube de gaz coûte 0,95f, calculer la dépense de l'éclairage pour le mois de janvier, si l'usine est fermée le 1^{er} janvier et les 4 dimanches du mois.



Nous avons choisi de vous donner les solutions en même temps que les exercices de la page 'culture'.
A vous de la consulter avant ou après avoir tenté de répondre aux questions.

Solutions de la page Culture N°24

1. Dictée à conjuguer

Entrait, illuminait, chantaient, annonçaient, voletaient, piquaient, nageait, tâchait, s'échappaient, passaient.

2. Pléonasmes

... il faut qu'elle (y) broute ... 2) obligé (malgré lui) ... 3) hémorragie (de sang). 4) ... que d'un tout on (en) fait... 5) je (leur) donnai à chacun.

3. Le trèfle qui sèche

Masse de rendement = $164\text{kg} \times 364 = 59696 \text{ kg}$. Masse de fourrage sec = $59696 \times 82/100 = 48950,72 \text{ kg}$ ou 489,5q. Valeur de la récolte = $67,5\text{f} \times 489,5 = 33\,041,25\text{f}$

4. Les stères de bois

425m^3 ; 345m^3 ; 50m^3 ; $17,5\text{m}^3$

5. Les becs de gaz

L'usine a été éclairée pendant 26 jours à raison de 7h par jour. Consommation totale = $135 \text{ l} \times 7 \times 58 \times 26 = 1\,425\,050 \text{ l}$, soit $1\,425 \text{ m}^3$, par défaut. Dépense = $0,95 \text{ f} \times 1425 = 1353,75 \text{ f}$.



ETAT CIVIL

NAISSANCE

Le 12 octobre 2015 : Adam DE SA, 4, ruelle Berton
Félicitations aux heureux parents

DECES

Le 30 décembre 2015, Elfriede JACQUINEZ

Le 31 décembre 2015, Vincent MOREAU

Nos sincères condoléances aux familles

NOUVEAUX ARRIVANTS

■ Mr et Mme DUMAS 19, rue de la Sogne

■ Mr et Mme DENIZARD 11, rue Albert Joly

Nous leur souhaitons la bienvenue

DATES A RETENIR

Le 10 janvier 2016 : vœux du maire et galette des rois

Le 30 janvier 2016 : loto

Le 20 février 2016 : assemblée générale du club de l'espérance

Le 13 mars 2016 : loto de l'association de sauvegarde de l'église de Percey

Le 17 avril 2016 : randonnée pédestre

Le 8 mai 2016 : vide grenier-marché perciquois

Secrétariat de mairie ouvert les mardis et vendredis de 17h à 18h

Tél : 03 86 43 21 56 Fax : 03 86 56 03 57 Mail : mairie-percey@wanadoo.fr

Site web: www.percey.fr

Communauté de communes du florentinois (T: 03 86 35 08 57)

SPANC – portage des repas (T : 03 86 35 94 15 le lundi et jeudi)

Ordures ménagères (T : 03 86 35 94 16)

Nous sommes à l'écoute de toute information, idée ou suggestion que vous pourriez nous faire parvenir, directement à la Mairie ou en contactant un des membres du comité de rédaction.

Comité de rédaction : Daniel BONNETAT, Daniel BOUCHERON, Robert DELACROIX, Jeannine DURAND, Régine MAZERON, Marie VILPOUX.

N'oublions pas que nous devons être respectueux de l'environnement et ne rien jeter dans la nature, et surtout pas ce périodique que, nous l'espérons, vous avez lu avec intérêt.